

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.49/2003/5
24 septembre 2003

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE

ORGANISATION INTERNATIONALE DU
TRAVAIL (OIT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS

Réunion commune CEE/OIT
sur les indices des prix à la consommation
(Genève, 4 et 5 décembre 2003)

INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION POUR DIFFÉRENTS GROUPES DE LA POPULATION

Document d'appui présenté par l'Office Fédéral de la Statistique Suisse*

I. Introduction

1. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) a été révisé en mai 2000 (base=100). Avec cette révision, l'Office fédéral de la statistique a abandonné la notion d'un indice « unique » en faveur d'un système composé du **module central** IPC et de certaines extensions, représentées par un nombre restreint de **modules supplémentaires**.

2. L'objectif principal de la création d'un système modulaire est de mieux satisfaire la demande croissante d'informations statistiques différenciées de la part des utilisateurs. On calcule ainsi différents indices, chacun faisant l'objet d'un module spécifique.

* Préparé par Agnès Schüpbach, Division de l'économie et des prix.

3. Deux modules supplémentaires sont d'ores et déjà disponibles : le module « indice des primes d'assurance-maladie » et le module « indices de prix à la consommation pour différents groupes de la population », qui constitue l'objet du présent papier¹. Le premier module fournit une information supplémentaire à celle du renchérissement, à savoir l'influence de l'évolution des primes d'assurance-maladie sur le changement du revenu disponible des ménages, représentant ainsi une source d'information importante pour la définition d'une politique des revenus. Le module « indices pour différents groupes de la population » répond directement à deux motions parlementaires de 1998 dans lesquelles il était demandé de créer les conditions nécessaires pour obtenir des informations détaillées sur l'évolution du « coût de la vie » de différents groupes socio-économiques, notamment pour les ménages comprenant des personnes actives, les foyers avec enfants, les familles monoparentales et les retraités.

4. Ce deuxième module a pour objectif, comme l'IPC suisse, de mesurer le renchérissement ; cependant il diffère de ce dernier sous l'aspect de sa **population de référence**. Quant à l'utilisation éventuelle de ces indices, il s'agit d'indices ayant pour objectif principal la compensation du renchérissement.

5. Le calcul d'indices de prix à la consommation spécifiques à différents groupes de la population est le corollaire de la thèse, largement répandue en théorie économique et statistique, que l'évolution des prix n'est pas la même pour tous les groupes de la population, du fait que ceux-ci peuvent avoir une structure de consommation différente. L'analyse de cette évolution est l'objet principal de ce papier.

6. Après avoir présenté la structure de la consommation de différents groupes de la Population (Section I), nous allons étudier l'évolution des indices des prix à la consommation pour ces groupes (Section II). Dans la Section III seront mises en évidence les limites et les restrictions de notre analyse : toute conclusion tirée sur la base du renchérissement mesuré par de tels indices devra tenir compte de ces restrictions.

II. Structure de la consommation

7. Les groupes de la population qui font l'objet de cette analyse sont : les actifs, les indépendants, les rentiers, les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales. Leurs **définitions**² proviennent de l'enquête sur les revenus et la consommation (ERC) et sont compatibles avec les standards du Bureau international du travail (BIT) et ceux du Recensement de la population suisse 2000. Une distinction est faite entre les différents groupes selon qu'ils sont déterminés en fonction de critères économiques (actifs, indépendants, rentiers) ou démographiques (couples avec enfant(s), familles monoparentales). Il est très important de souligner que ces groupes, leurs pondérations et leurs indices ne sont pas « additifs » en ce sens qu'ils se recoupent (un couple avec enfant(s) peut aussi figurer chez les actifs) et que pris conjointement, ils ne représentent pas l'ensemble des ménages suisses.

8. Les enquêtes sur les revenus et la consommation de 1998, 2000 et 2001 ont successivement servi de base au calcul des **pondérations** de chaque groupe de la population. L'enquête sur les revenus et la consommation s'effectue auprès d'un échantillon représentatif de la population de la Suisse et recense les revenus et les dépenses de consommation des ménages privés. Cette enquête est effectuée à un rythme annuel depuis 2000.

9. C'est à partir de l'ERC que l'on obtient les **schémas de pondérations** différenciés qui reflètent les **comportements de consommation** propres à chaque type de ménage. La nomenclature (COICOP, 12 groupes) et la structure du **panier-type** utilisé pour les différents groupes sont identiques à celles de l'IPC.

10. Les pondérations obtenues pour les différents groupes de la population sont présentées dans l'annexe I. Comme on peut le constater, il y a des groupes de produits qui reflètent certaines différences dans les comportements de consommation des ménages. Les éléments marquants sont présentés par groupe de produits dans les paragraphes qui suivent.

Habillement et chaussures

11. Parmi les types de ménages considérés, les rentiers se distinguent par la part des dépenses la plus faible et les couples avec enfant(s) par la part la plus importante. La taille (personnes par ménage) des ménages est certainement à l'origine de ces différences.

Logement et énergie

12. Pour ce groupe de produits, les familles monoparentales ont la part des dépenses la plus élevée et les rentiers la part la plus faible. Cet écart est attribuable aux dépenses pour le loyer. La proportion de locataires, respectivement de propriétaires, ainsi que le nombre de personnes par ménage fournissent un premier élément d'interprétation de ces différences. Les familles monoparentales sont en majorité locataires de leur domicile et requièrent un logement suffisamment grand pour abriter un adulte ainsi qu'un ou plusieurs enfants. Les rentiers, au contraire, sont en général des ménages de plus petite taille et la proportion de propriétaires y est plus élevée. Sur la période d'analyse, tous les types de ménages voient leur poids pour le groupe principal logement et énergie diminuer, principalement sous l'influence de la baisse des poids de l'énergie et du loyer du logement.

Equipement ménager et entretien courant

13. Ce sont les familles monoparentales qui dépensent proportionnellement le moins pour ce groupe de produits. Cet écart provient essentiellement des dépenses pour les appareils ménagers et l'aménagement du logement. A l'origine de ces différences, un niveau de revenu plus faible et une proportion importante de locataires chez les familles monoparentales. Sur la période observée, le poids de ce groupe principal diminue pour la plupart des groupes considérés.

Santé

14. Les rentiers représentent les ménages dont les dépenses de santé sont les plus importantes. Ceci n'est pas une surprise dans la mesure où les rentiers constituent potentiellement le type de ménages le plus susceptible de recourir aux soins médicaux. Les dépenses de santé par personne chez les rentiers sont en moyenne deux fois plus élevées que chez les autres groupes. Sur l'ensemble de la période considérée, les dépenses de santé ne cessent de croître, en francs comme en pourcentage, pour l'ensemble des groupes.

Transport

15. Parmi les dépenses pour les transports, les rentiers et les familles monoparentales sont les ménages qui privilégient le plus les dépenses pour les transports publics, au détriment des dépenses pour les véhicules à moteur privés. Chez les indépendants, la part de dépenses pour les véhicules privés est faible. L'utilisation de véhicules d'entreprise pour l'usage privé explique partiellement ce résultat.

Communication

16. La téléphonie mobile et les services d'accès à internet sont en pleine expansion. Si les pondérations de tous les groupes sont en hausse, les familles monoparentales se distinguent par une part des dépenses nettement supérieure. Les rentiers suivent l'évolution mais dans une moindre mesure.

Loisirs et culture

17. Pour le groupe loisirs et culture, les pondérations des actifs et des couples avec enfant(s) sont proches de celles de l'IPC 2000 tandis que celles des indépendants, des rentiers et des familles monoparentales sont inférieures. Des éléments comme l'aspect financier, l'intérêt, le temps libre à disposition, l'utilisation des biens de l'entreprise (journaux, ordinateur, etc.) à des fins privées peuvent être avancés comme arguments pour expliquer ces différences dans les habitudes de consommation. Les pondérations nous montrent aussi que les familles monoparentales dirigent principalement leurs dépenses sur des biens nécessaires à la vie courante plutôt que sur des biens de loisirs ou des biens qui leur demanderaient une importante dépense monétaire. De manière générale, le poids du groupe loisirs et culture diminue pendant la période observée pour tous les types de ménages.

Enseignement

18. Chez les rentiers, la faible part des dépenses pour l'enseignement reflète la faible proportion de personnes en âge de scolarité ou en formation professionnelle comprises dans ce type de ménages. Chez les familles monoparentales, la combinaison de dépenses en francs élevées et d'un total de dépenses de consommation inférieur engendre une part des dépenses pour l'enseignement bien supérieure à celles des autres groupes.

Restaurants et hôtels

19. Parmi les groupes faisant l'objet de cette étude, ce sont les rentiers et les familles monoparentales qui dépensent proportionnellement le moins dans les restaurants et hôtels. Leur niveau de revenu est certainement un des facteurs explicatifs, de même que le nombre de personnes par ménage chez les rentiers. De manière globale, au sein même des dépenses pour le groupe restaurants et hôtels, la restauration perd de son importance au profit de l'hébergement.

III. Evolution des indices

20. L'évolution des indices obtenus sur la base des pondérations précédentes est présentée dans les annexes II et III.

Remarques :

- La **période d'analyse** s'étend de mai 2000 à août 2003.
- Les **pondérations** ont été successivement mises à jour sur la base de l'enquête sur les revenus et la consommation (1998, puis 2000 et 2001) et, comme l'IPC, les nouveaux indices ont été chaînés.
- Les **prix** qui entrent dans le calcul des indices des prix à la consommation pour différents groupes de la population sont les mêmes que ceux relevés pour l'IPC suisse. Aucun relevé particulier n'a été effectué.
- Tout comme pour l'IPC, la **moyenne géométrique** et l'**indice de Laspeyres** sont utilisés. Les indices ont pour base mai 2000=100.

21. A l'examen des annexes II et III, il est clair que **les indices pour les différents groupes de la population suivent fondamentalement la même tendance et ne diffèrent que très peu de l'IPC**. L'impact de la mise à jour des pondérations, et du chaînage qui s'en suit, est pourtant à chaque fois assez net. La configuration des courbes des différents indices subit des modifications à chaque nouveau maillon pour ensuite reprendre une évolution plus stable. L'évolution de l'indice des actifs étant très proche de celle de l'IPC 2000, les actifs ne seront pas mentionnés dans l'analyse par période ci-après.

22. L'analyse de l'évolution des indices pour différents groupes de la population a été subdivisée en trois périodes qui correspondent à la mise à jour des pondérations et au chaînage des indices. Les différences dans l'évolution de ces indices sont expliquées principalement par les postes de dépenses suivants : **carburant, loyer du logement, mazout, habillement, transports aériens, nuitées hôtelières**. Les pondérations relatives à ces postes de dépenses sont présentées dans l'annexe IV.

Mai 2000 à décembre 2001

23. Les **rentiers** supportent une inflation plus faible que les autres groupes principalement

parce qu'ils sont moins touchés (poids inférieur, cf. annexe IV) par les hausses des prix du carburant et du loyer du logement. Les **familles monoparentales** subissent une inflation plus forte que les autres groupes principalement parce qu'elles sont davantage sensibles (poids supérieur, cf. annexe IV) aux hausses des loyers du logement, même si ce phénomène est partiellement atténué par les baisses des prix du mazout et les hausses du prix du carburant.

Janvier à décembre 2002

24. L'indice des **rentiers** et celui des **familles monoparentales** fluctuent en suivant le cycle de l'habillement (périodes avec et sans soldes). Comme ces deux types de ménages ont une part de dépenses pour l'habillement (cf. annexe IV) plus faible que les autres, leurs variations ont moins d'amplitude. Les **couples avec enfants** sont les ménages qui éprouvent l'inflation la plus faible, notamment lors des périodes de soldes grâce au poids relativement important de l'habillement (cf. annexe IV). L'indice des **indépendants** connaît parfois des hausses plus fortes lorsque les prix du carburant et/ou des transports aériens sont en hausse vu qu'ils attribuent à ces postes de dépenses un poids plus important (cf. annexe IV) que les autres types de ménages.

Janvier à août 2003

25. En janvier 2003, la combinaison de la hausse des prix des nuitées hôtelières et des soldes dans l'habillement tire l'indice des **couples avec enfants** et celui des **familles monoparentales** vers le bas tandis qu'elle provoque l'effet inverse sur l'indice des **rentiers** et celui des **indépendants**. En juillet, lors des soldes dans l'habillement, les rentiers voient leur indice diminuer dans une moindre proportion puisque le poids (cf. annexe IV) qu'ils attribuent aux articles d'habillement est plus faible que celui des autres groupes de population.

Ensemble de la période

26. Sur l'ensemble de la période (mai 2000-août 2003), **les indices des prix à la Consommation des différents types de ménages divergent de l'IPC à un moment ou à un autre**, à l'exception de l'indice des **actifs** qui évolue de manière similaire à l'IPC.

27. Les **rentiers** vivent trois périodes complètement différentes. En 2000-2001, leur indice est en général inférieur à ceux des autres types de ménages. En 2002, les fluctuations de leur indice sont de plus petite amplitude car elles sont avant tout dictées par les variations dans l'habillement et comme les rentiers ont un poids pour ce type de biens inférieur à celui des autres types de ménages, ils sont moins touchés par les variations de prix s'y rapportant. En 2003, l'indice des rentiers est systématiquement supérieur à la majorité des autres indices.

28. L'indice des **indépendants** connaît une évolution similaire à celle de l'IPC 2000 durant la période 2000-2001. En 2002, ils se distinguent par moment par un indice légèrement supérieur, notamment en raison des variations de prix dans le groupe des transports. En 2003, suite à la mise à jour des pondérations, l'indice des indépendants est globalement plus élevé que celui de la majorité des autres types de ménages.

29. L'indice des **couples avec enfant(s)** connaît une évolution similaire à celle de l'IPC 2000 durant la période 2000-2001. En 2002, les fluctuations de leur indice sont de plus grande amplitude car elles sont avant tout dictées par les variations dans l'habillement et comme les couples avec enfant(s) ont un poids pour ce type de biens supérieur à celui des autres types de ménages, ils sont davantage touchés par les variations de prix s'y rapportant. En 2003, l'indice des couples avec enfant(s) est systématiquement inférieur à celui des autres types de ménages.

30. Jusqu'à fin 2002, l'indice des **familles monoparentales** est tendanciellement supérieur aux autres indices. En 2003, suite à la mise à jour des pondérations, cette tendance s'inverse, l'indice des familles monoparentales devient légèrement inférieur à l'IPC ainsi qu'à la plupart des indices des autres groupes.

IV. Limites et restrictions de l'analyse

31. Comme on a pu le constater, les indices pour les différents groupes de la population que nous avons considérés suivent fondamentalement la même tendance et leur divergence par rapport à l'IPC n'est que très faible. Il est cependant important de bien mettre en évidence les limites et les restrictions de notre analyse et de ses résultats.

Prix spécifiques

32. Pour parvenir à des indices encore plus significatifs, il faudrait effectuer également des relevés de prix spécifiques, vu que le choix des produits et des points de vente peut varier selon le groupe de ménages. Cependant, la récolte d'informations sur les habitudes de consommation spécifiques à certains groupes de ménages et la réalisation concrète des relevés de prix particuliers s'avèreraient coûteuses. Il faut donc pour l'instant renoncer à ce cas idéal et se limiter à des pondérations différenciées.

Hétérogénéité des groupes de population

33. Parmi les différents groupes de population faisant l'objet de cette étude, les rentiers constituent vraisemblablement les ménages les plus hétérogènes en termes de revenus et d'habitudes de consommation. Une analyse plus approfondie va être menée afin d'améliorer la représentativité des résultats obtenus pour ce type de ménages.

Réduction de l'échantillon

34. A partir de l'année 2000, l'enquête sur les revenus et la consommation (ERC) est réalisée à un rythme annuel. Une conséquence principale est la réduction de la taille de l'échantillon des ménages interrogés. De neuf mille trois cent ménages interviewés lors de l'enquête de 1998, l'ERC 2000 n'en compte désormais plus que trois mille six cent cinquante environ. Cette réduction n'est pas sans effet sur les résultats obtenus dans le cadre des indices pour différents groupes de la population puisque les pondérations utilisées pour l'indice 2000/2001 sont calculées sur un « ancien » échantillon de près de neuf mille six cent ménages

tandis que les deux séries suivantes utilisées pour les indices 2002 et 2003 sont élaborées à partir d'un échantillon restreint. L'interprétation des variations des pondérations entre 00/01 et 02 ainsi que les indices y relatifs doit ainsi tenir compte de cette modification de la taille de l'échantillon.

Proportion des différents groupes de ménages par rapport à l'ensemble des ménages

35. La proportion des différents groupes de ménages par rapport à l'ensemble des ménages interrogés peut avoir des répercussions sur la fiabilité des résultats obtenus. En effet, il se peut que la quantité de données utilisables pour calculer la pondération de certains types de biens soit trop faible pour assurer un résultat solide. Certains types de biens, tels que les biens durables, sont particulièrement affectés par ce phénomène. Il est donc important d'avoir la retenue liée à ce type de problème lors de l'interprétation des résultats obtenus sur de telles bases.

Période d'analyse

36. La période d'analyse, qui s'étend de mai 2000 à août 2003, permet déjà de relever des éléments intéressants mais un examen à plus long terme de l'évolution des indices pour les différents groupes de la population est nécessaire avant de tirer toute conclusion à leur sujet.

NOTES

¹ Une première brochure consacrée aux indices des prix à la consommation pour différents groupes de la population pour la période mai 2000 – décembre 2001 est déjà disponible (OFS, « Indices des prix à la consommation pour différents groupes de la population, premiers résultats », Actualités OFS, Neuchâtel, 2003).

² Actifs : ménages dont la personne de référence est une personne active, occupée ou non. Les chômeurs (personnes actives non occupées) sont aussi compris dans cette définition. Indépendants : ménages dont la personne de référence a eu une ou plusieurs activités rémunérées d'au moins une heure par semaine la semaine précédant l'interview assortie(s) d'une situation professionnelle d'indépendant avec ou sans employé ou de collaborateur familial ou de salarié de sa propre entreprise. Rentiers : ménages dont la personne de référence n'a pas eu d'activité(s) rémunérée(s) d'au moins une heure par semaine la semaine précédant l'interview et dont l'activité principale est celle de rentier. Couples avec enfant(s) : ménages de minimum trois personnes, composés d'un couple (comprenant la personne de référence) et d'autres membres ayant tous une relation de filiation avec la personne de référence. Familles monoparentales : ménages de deux ou plusieurs personnes, composés d'une personne de référence seule et d'autres membres ayant tous une relation de filiation avec la personne de référence.

Annexe I : Pondération du panier-type selon différents groupes de la population

	IPC 2000			Actifs			Indépendants			Rentiers			Couples avec enfant(s)			Familles monoparentales		
	00/01	02	03	00/01	02	03	00/01	02	03	00/01	02	03	00/01	02	03	00/01	02	03
DONNEES SUR LES MENAGES																		
Dépenses de consommation (en frs)	4654	4799	4993	4898	5049	5363	5059	5054	5201	3774	3954	3942	5596	5707	6141	4065	4488	4743
Taille moyenne des ménages (personnes)	2.4	2.4	2.5	2.6	2.7	2.7	3.1	2.9	3.0	1.7	1.7	1.7	3.9	3.9	4.0	2.5	2.6	2.6
Proportions dans l'ERC (en %)	100.0	100.0	100.0	78.3	76.3	74.4	10.4	11.3	11.6	19.1	20.9	24.5	33.4	33.4	34.7	4.4	4.5	3.8
PONDERATIONS DU PANIER-TYPE																		
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1. Alimentation et boissons non-alcoolisées	11.5	11.7	11.8	11.4	11.8	11.6	12.5	13.4	13.0	12.0	11.8	12.4	13.6	13.8	13.3	12.8	12.1	12.3
2. Boissons alcoolisées et tabacs	2.0	1.9	1.8	2.0	1.9	1.8	1.9	1.9	1.8	1.9	1.7	1.9	1.8	1.8	1.6	1.6	1.8	1.8
3. Habillement et chaussures	5.1	4.5	4.9	5.2	4.8	5.1	5.0	4.8	5.3	4.8	3.5	3.9	5.3	5.0	5.3	5.1	4.0	5.3
4. Logement et énergie	26.5	26.0	25.4	26.9	26.5	25.5	27.7	26.2	25.8	24.6	23.5	24.3	25.6	25.3	24.3	30.2	28.8	28.2
5. Equipement ménager et entretien courant	5.1	4.6	4.5	5.0	4.6	4.4	6.0	4.7	4.2	5.7	4.8	4.7	5.1	4.6	4.9	3.8	6.3	4.2
6. Santé	13.4	14.5	15.2	12.4	13.2	13.7	13.4	13.2	14.4	18.2	19.8	21.7	13.2	14.0	14.1	13.3	13.4	15.2
7. Transport	9.4	9.8	9.8	9.7	9.5	10.5	7.1	7.4	8.3	7.6	10.7	7.5	9.8	8.7	10.3	7.2	6.2	6.6
8. Communications	1.8	2.4	2.5	1.8	2.5	2.6	1.8	2.5	2.6	1.6	1.8	1.8	1.7	2.6	2.6	2.3	3.0	3.8
9. Loisirs et culture	10.3	9.6	9.4	10.4	9.7	9.7	9.4	9.3	8.8	9.4	9.2	8.2	10.2	9.9	9.7	9.3	10.4	8.9
10. Enseignement	0.5	0.6	0.5	0.6	0.7	0.6	0.5	1.0	0.4	0.1	0.2	0.1	0.6	0.9	0.8	1.4	1.0	1.2
11. Restaurants et hôtels	9.5	9.4	9.4	9.8	9.9	9.7	10.0	10.7	10.7	8.2	7.4	8.6	8.3	8.3	8.1	7.7	8.0	7.3
12. Autres biens et services	4.9	5.0	4.8	4.8	4.9	4.8	4.7	4.9	4.7	5.9	5.6	4.9	4.8	5.1	5.0	5.3	5.0	5.2

Source : Enquête sur les revenus et la consommation 1998, 2000 et 2001

Annexe II : Evolution des indices des prix à la consommation de mai 2000 à août 2003

	mai 00	juin 00	juil 00	août 00	sept 00	oct 00	nov 00	déc 00
IPC 2000	100.0	100.4	100.4	100.2	100.7	100.6	101.1	101.0
Actifs	100.0	100.4	100.5	100.2	100.7	100.6	101.1	101.0
Indépendants	100.0	100.4	100.4	100.2	100.7	100.6	101.1	101.0
Rentiers	100.0	100.3	100.4	100.2	100.7	100.6	101.0	100.9
Couples avec enfant(s)	100.0	100.4	100.5	100.2	100.7	100.5	101.0	100.9
Familles monoparentales	100.0	100.3	100.4	100.2	100.7	100.6	101.2	101.1

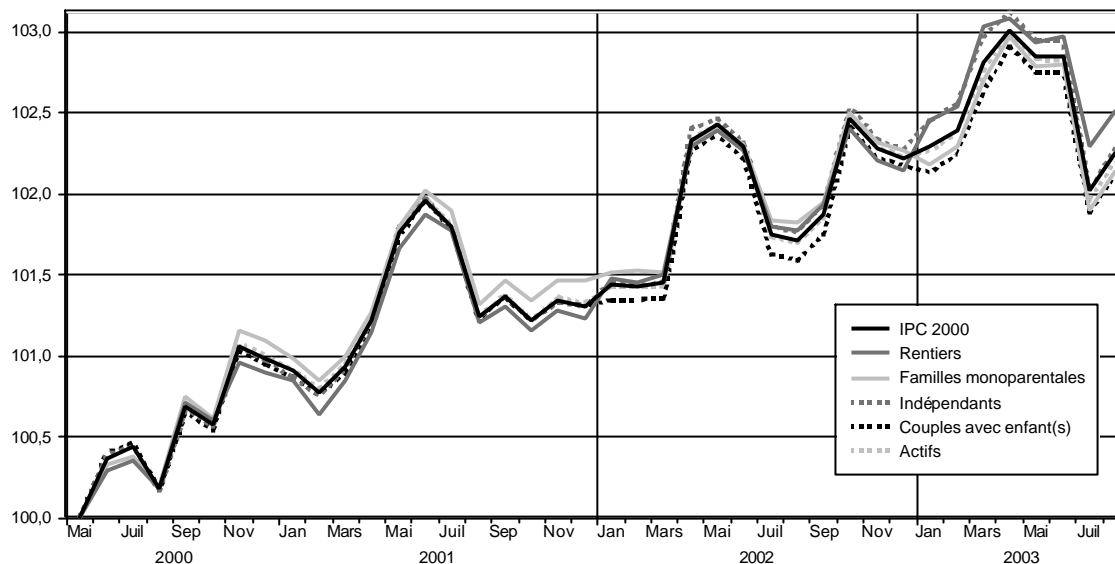
	janv 01	fév 01	mars 01	avril 01	mai 01	juin 01	juil 01	août 01	sept 01	oct 01	nov 01	déc 01
IPC 2000	100.9	100.8	100.9	101.2	101.8	102.0	101.8	101.2	101.4	101.2	101.4	101.3
Actifs	100.9	100.8	101.0	101.2	101.8	102.0	101.8	101.2	101.4	101.2	101.4	101.3
Indépendants	100.9	100.8	100.9	101.2	101.8	102.0	101.8	101.2	101.4	101.2	101.3	101.3
Rentiers	100.9	100.6	100.9	101.2	101.7	101.9	101.8	101.2	101.3	101.2	101.3	101.2
Couples avec enfant(s)	100.9	100.8	100.9	101.2	101.7	102.0	101.8	101.2	101.4	101.2	101.3	101.3
Familles monoparentales	101.0	100.9	101.0	101.3	101.8	102.0	101.9	101.3	101.5	101.3	101.5	101.5

	janv 02	fév 02	mars 02	avril 02	mai 02	juin 02	juil 02	août 02	sept 02	oct 02	nov 02	déc 02
IPC 2000	101.4	101.4	101.5	102.3	102.4	102.3	101.8	101.7	101.9	102.5	102.3	102.2
Actifs	101.4	101.4	101.4	102.3	102.4	102.3	101.7	101.7	101.9	102.5	102.3	102.2
Indépendants	101.5	101.4	101.5	102.4	102.5	102.3	101.8	101.8	101.9	102.5	102.3	102.3
Rentiers	101.5	101.5	101.5	102.3	102.4	102.3	101.8	101.8	101.9	102.4	102.2	102.1
Couples avec enfant(s)	101.3	101.3	101.4	102.3	102.4	102.2	101.6	101.6	101.8	102.4	102.2	102.2
Familles monoparentales	101.5	101.5	101.5	102.3	102.4	102.3	101.8	101.8	102.0	102.5	102.3	102.3

	janv 03	fév 03	mars 03	avril 03	mai 03	juin 03	juil 03	août 03
IPC 2000	102.3	102.4	102.8	103.0	102.8	102.9	102.0	102.3
Actifs	102.3	102.4	102.8	103.0	102.8	102.8	102.0	102.2
Indépendants	102.5	102.5	103.0	103.1	102.9	103.0	102.0	102.3
Rentiers	102.5	102.6	103.0	103.1	103.0	103.0	102.3	102.5
Couples avec enfant(s)	102.1	102.2	102.6	102.9	102.8	102.8	101.9	102.1
Familles monoparentales	102.2	102.3	102.7	103.0	102.8	102.8	101.9	102.1

Annexe III : Evolution des indices des prix à la consommation pour différents groupes de la population

G1 Evolution des indices des prix à la consommation pour différents groupes de la population



© Office fédéral de la statistique

Annexe IV : Pondérations de quelques postes de dépenses pour différents groupes de la population

Postes de dépenses	IPC 2000	Actifs	Indépendants	Rentiers	Couples avec enfant(s)	Familles monoparent.
2000/2001						
Loyer du logement	20.1	20.9	20.8	15.8	19.8	24.1
Mazout	1.3	1.2	1.3	1.5	1.2	1.4
Carburant	2.9	3.2	3.2	2.0	3.2	2.4
2002						
Articles d'habillement	3.3	3.4	3.3	2.5	3.6	2.9
Carburant	2.8	2.9	3.0	2.0	3.0	2.0
Transports aériens	0.5	0.5	0.9	0.1	0.3	0.4
2003						
Articles d'habillement	3.6	3.8	4.0	2.8	4.0	4.0
Hôtellerie	1.0	1.0	1.9	1.4	0.6	0.8